



PEPITES
LA FILIÈRE CHANVRE
en Auvergne-Rhône-Alpes

François Cholat
depuis 1877

En ce début d'été 2022, la Maison François Cholat officialise le projet Chanvre « PEPITES » par la signature de la convention du Plan de Relance.

Implantée depuis 1877 à Morestel dans le Nord-Isère, l'entreprise familiale de 6 générations s'est positionnée en tant que chef de file d'un projet ambitieux.

Outre l'implantation et le suivi de la culture du chanvre auprès des agriculteurs, PEPITES implique également la construction d'une usine de première transformation de la plante : défibrage pour séparer la chènevotte et la fibre, nettoyage des graines...

Ces produits trouveront des débouchés pour l'élaboration de matériaux de construction biosourcés en s'appuyant sur des entreprises iséroises : Vicat pour la mise à profit de ses équipes R&D et de son retour d'expérience ou encore Xtech pour les opportunités d'utilisation. Les graines, quant à elles, seront valorisées en alimentation humaine et animale.

Afin de structurer au mieux cette filière locale, agricole et industrielle, la Maisons François Cholat a décidé de créer une entité indépendante dans laquelle chaque partenaire, s'il le souhaite, pourra s'investir : la société PEPITES.

L'important pour la réussite de ce projet est d'assurer la pérennité de la filière avec le concours de tous les acteurs du monde agricole et des utilisateurs du chanvre industriel.

● Pourquoi PEPITES ?

Nous avons nommé le projet – et par extension la société – PEPITES pour reprendre tous les objectifs que nous souhaitons atteindre avec celui. Il en est ressorti cet acrostiche :

Préserve**tion** de l'**e**nvironnement : atouts agronomiques et environnementaux du chanvre

Econom**ie** : l'ensemble de la plante est valorisable

Produ**ction** locale : implantation d'une nouvelle filière en Auvergne-Rhône-Alpes

Indépendance nationale : utilisation de matière première française pour des productions françaises

Traçabilité : garantie apportée aux transformateurs et aux consommateurs

Emplo**i** : création d'emplois directes et indirects, non délocalisables

Sociétale : réponse aux demandes du consommateur : environnement, matériaux biosourcés...

Pour résumer, le projet a deux vocations principales :

- Dynamiser l'implantation du chanvre en agriculture
- Répondre aux demandes des entreprises locales puis françaises en matériaux bio-sourcés et, à terme, en « super-aliment »

● Un projet qui rassemble

L'engouement pour ce projet est unanime : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, l'Agence de l'Eau, les Chambres d'Agriculture de l'Isère, du Rhône et de l'Ain, la DRAAF, les animateurs d'Aire de Captage Prioritaire, nos confrères du Groupe Bernard et d'Oxyane, les agriculteurs... Tous sont enthousiastes et souhaitent participer activement à la construction de la filière locale.

C'est pourquoi nous sommes ouverts pour une gouvernance en COPIL / CODIR en impliquant chaque partie prenante.

Le CODIR (Comité de Direction) de PEPITES pourrait être composé non seulement des actionnaires de l'entreprise mais également de représentants de la DRAFF, de l'Agence de l'Eau, des Chambres d'agriculture, des collectivités territoriales et tous les organismes désirant faire avancer la filière agricole et ses débouchés.

Quant aux COPIL (Comité de Pilotage), il s'agirait d'acteurs de l'amont, intervenant sur la partie agricole et technique de la filière :

- Un animateur de captage prioritaire
- Un élu de communauté de communes
- Un référent de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse
- Un technicien de Chambre d'Agriculture
- Trois agriculteurs (en lien avec Maison François Cholat, Groupe Bernard et Oxyane*)
- Trois techniciens (représentant Maison François Cholat, Groupe Bernard et Oxyane*)

Géographiquement, les COPIL seraient regroupés autour des Aires d'Alimentation de Captage prioritaire.

** Ce projet doit servir à entraîner l'Agriculture à produire autrement, et notamment en zones de captage prioritaire. Si seuls les clients de la Maison François Cholat bénéficient de la possibilité d'accéder à cette nouvelle filière, les impacts positifs du projet sur l'environnement seront limités. C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers Oxyane et le Groupe Bernard afin de pouvoir couvrir l'ensemble des surfaces en zones de captage prioritaire, cibles principales de ce projet. Nous avons reçu une réponse favorable de leur part pour participer activement au projet. Cela nous permettrait de toucher 90 % des agriculteurs des départements concernés.*

La genèse du projet

Depuis plus de 2 ans, le Pôle Innovation Solution Agro étudie la culture du chanvre avec des essais en champs. Ces expérimentations avaient pour but de tester l'implantation de la plante dans notre région et son suivi.

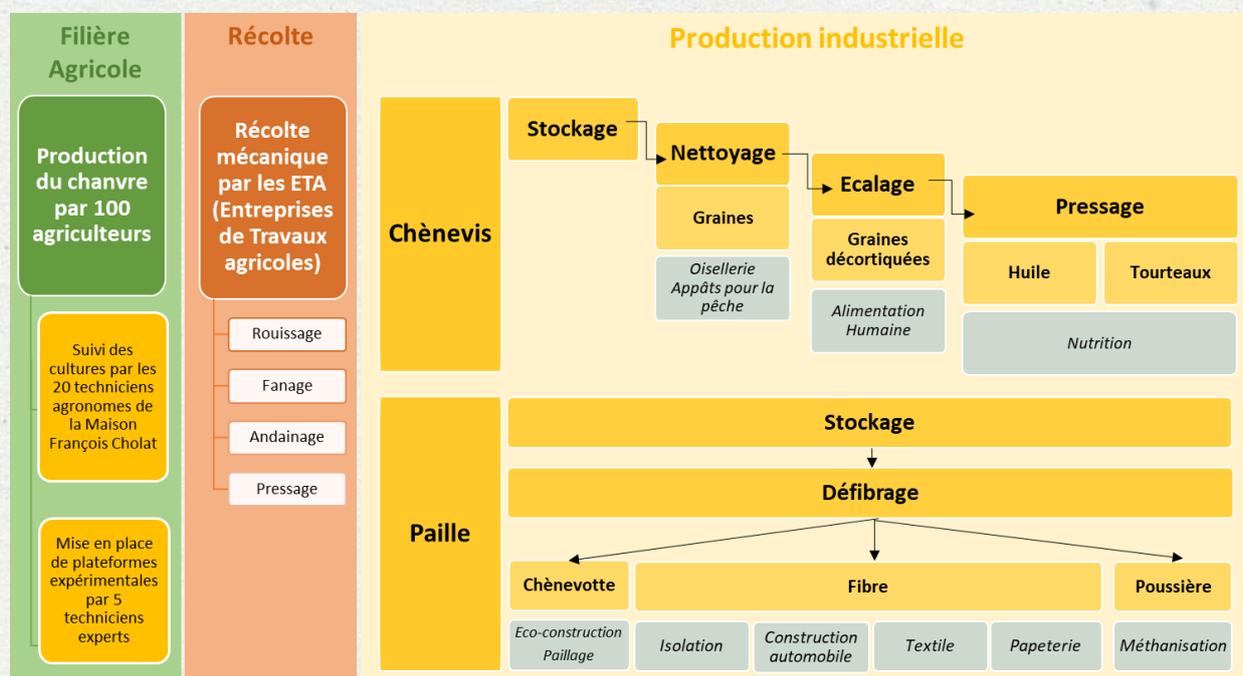
Conscients des atouts agronomiques et environnementaux du chanvre et confortés par les résultats d'essais, nous avons travaillé sur la structuration d'une filière locale complète. Notre principale force est notre expérience du travail en filière. Ainsi, à titre d'exemple, de par notre présence auprès de chacun des acteurs de la filière blé, nous sommes en capacité de comprendre les problématiques de l'aval et de l'amont de la transformation du blé en farine.

C'est dans cette même logique que nous avons imaginé la filière chanvre d'Auvergne-Rhône-Alpes. Nous ne nous placerons pas uniquement du côté culture sans imaginer comment va se passer la récolte, la transformation ou la commercialisation. Nous pensons en filière complète, agricole et industrielle, jusque-boutistes comme nous le sommes dans tout ce que nous entreprenons.

Le chanvre en Auvergne-Rhône-Alpes par François Cholat



PEPITES : *Pr*éservation de l'environnement – *E*conomie – *P*roduction locale – *I*ndépendance nationale – *T*raçabilité – *E*mloi – *S*ociétale



● Le chanvre, une culture « verte » incroyable...

C'est ainsi qu'InterChanvre la qualifie et ce, pour de multiples raisons.

SES ATOUTS ENVIRONNEMENTAUX

- La culture du chanvre, si elle se substitue en rotation à celle du maïs irrigué (nous l'estimons à 168ha sur les 2200ha), peut représenter **une économie d'eau de plus de 200 000 m³ d'eau / an**.
- La conduite de la culture ne nécessite **aucun traitement phytosanitaire**.
- Le chanvre laisse la **parcelle « propre »** pour la culture suivante diminuant ainsi les interventions phytosanitaires.
- La **fertilisation azotée est modérée**. Le risque de pollution par des nitrates des nappes phréatiques est quasiment nul.
- Le chanvre est un réservoir pour **la biodiversité**.
- La culture du chanvre est **un puits de carbone** puisqu'elle capte 15 tonnes de CO₂/ ha. Un hectare de chanvre au stade floraison consomme autant de CO₂ qu'un hectare de forêt mais en 5 mois.

SES ATOUTS AGRONOMIQUES

- Le chanvre présente une bonne résistance à la sécheresse grâce à son système racinaire profond : les ressources en eau sont préservées.
- Le chanvre est une bonne tête de rotation. Elle permet au blé qui lui succèdera de mieux valoriser son potentiel de production : + 8 à 10 % de rendement.
- L'introduction du chanvre permet d'allonger et de diversifier les rotations

SES ATOUTS SOCIÉTAUX

- Toutes les matières du chanvre sont valorisées : tiges, graines et poussières.
- Les agriculteurs sont valorisés pour leur volonté d'aller vers l'agro-écologie.
- Le chanvre est une culture moins chronophage que les autres productions de la région.
- Le chanvre permet d'obtenir, entre autres, des matériaux biosourcés qui viendront remplacer des produits issus des énergies fossiles (sable par exemple).

● ...Et une plante 100% valorisable

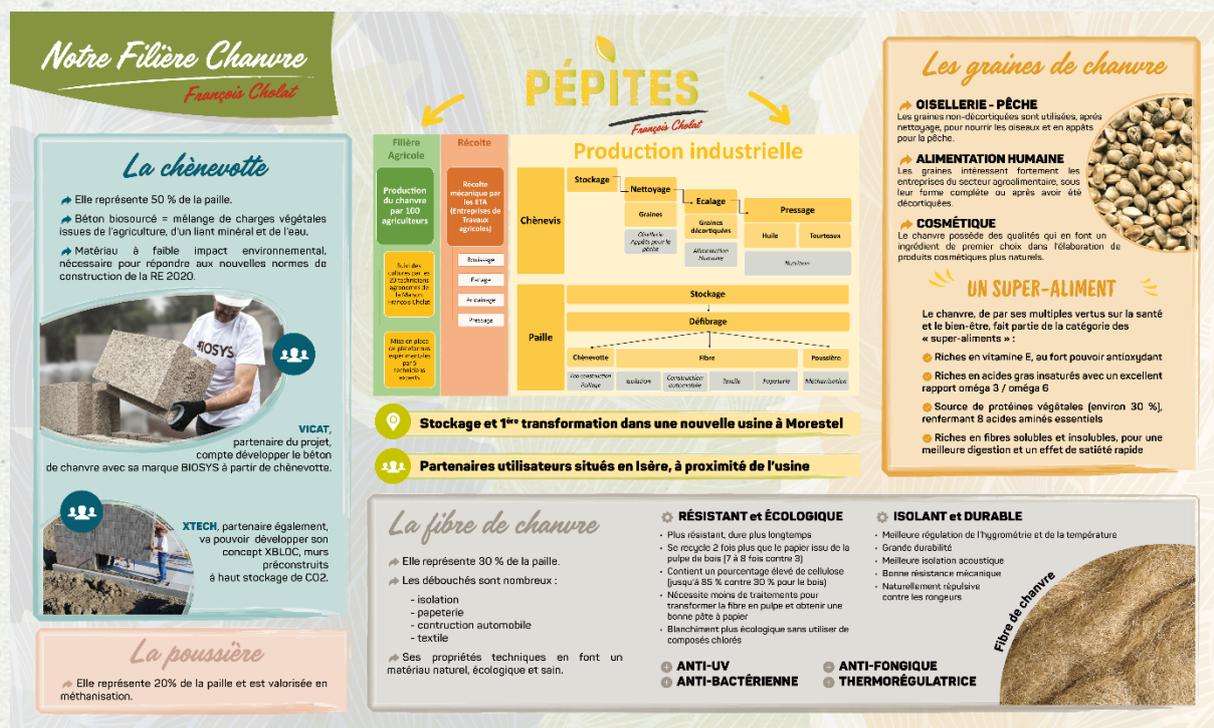
Le chanvre pourrait être le fer de lance de « l'anti-gaspi » : chacune de ses parties trouvent une valorisation potentielle.

Ses **graines, les chènevis**, utilisées en alimentation humaine ou en cosmétique, sont considérées comme un super-aliment ; c'est-à-dire qu'elles possèdent de multiples vertus pour la santé et le bien-être :

- Source de protéines végétales (environ 30 %), renfermant 8 acides aminés essentiels
- Riches en vitamine E, au fort pouvoir antioxydant
- Riches en acides gras insaturés avec un excellent rapport oméga3/oméga6 (1 oméga 3 pour 4 oméga 6).
- Riches en fibres solubles et insolubles, pour une meilleure digestion et un effet de satiété rapide.

En version non-décortiquées, les plus petites graines se destinent à l'oisellerie ou aux appâts pour la pêche.

Quant aux **produits issus de la tige, fibre et chènevotte**, les industriels français les recherchent pour venir en remplacement de ressources utilisant des matières fossiles. Des produits pour l'écoconstruction, l'isolation, la construction automobile, la papeterie et le textile voient le jour, en version plus naturelle !



(document pdf en pièce jointe)

Les **poussières** sont valorisées en méthanisation pour la création de biogaz.

« Dans la lignée de notre engagement en faveur de la réduction de l'empreinte carbone dans le milieu de la construction et du confort de vie, nous avons à cœur de faire bénéficier les filières biosourcées de notre savoir-faire technique pour développer et améliorer l'accessibilité aux ressources végétales pour le déploiement des systèmes constructifs tels Biosys »

Damien Rogat, Directeur de l'Innovation Appliquée, VICAT

Focus sur Interchanvre

L'interprofession a été d'une aide précieuse – et l'est encore – pour nous orienter, épauler, former dans la construction de notre filière en Auvergne-Rhône-Alpes.

InterChanvre a été créée en 2003. Constituée d'un collège de producteurs (FNPC) et d'un collège d'industriels de la transformation (UTC), l'interprofession, présidée par Franck Barbier et dirigé par Nathalie Fichaux, elle fédère tous les acteurs français pour apporter plus de valeur ajoutée aux producteurs.

InterChanvre représente 1 500 producteurs, 140 salariés et 6 chanvrières.

Ses rôles

- Fédérer les acteurs de la filière de l'amont à l'aval.
- Assurer la représentation du secteur auprès des instances techniques, économiques et politiques pour défendre la filière et ses acteurs.
- Favoriser les actions de recherche scientifique et technique.
- Promouvoir les qualités environnementales du chanvre, de la filière et de ses marchés.

Contacts :

Maison François Cholat

Christelle BUTTY, Responsable Communication : 04 74 80 43 15 – christelle.butty@cholat.fr
Sylvain LEMAITRE, Technicien Pôle Innovation : : 06 62 90 65 31 – sylvain.lemaitre@cholat.fr

Interchanvre

Nathalie Fichaux, Directrice : 06 48 11 38 53 – directrice@interchanvre.org